

carnets 35



Printemps 2017

Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec



DANS CE NUMÉRO

Spécial États généraux de l'enseignement supérieur

- Des États généraux de l'enseignement supérieur - Pourquoi?
- Événements à ne pas manquer
 - La table ronde
 - Les grandes conférences thématiques
- Programmation - Premier rendez-vous des partenaires en enseignement supérieur
- Les membres du collectif organisateur
- Échos des regroupements
- Rendez-vous national sur la main-d'œuvre
- Violences à caractère sexuel

Voilà, nous y sommes !



Les États généraux de l'enseignement supérieur seront l'événement de la scène éducative ce printemps. En marge de notre conseil fédéral qui se réunira à Québec en mai, ce sont trois jours de rencontres, de débats, de discussions, de pistes de solutions qui nous attendent. Il aura fallu des mois de travail intense – avec plus d'une dizaine d'organisations d'horizons divers, mais toutes impliquées en enseignement supérieur – pour concocter un événement d'envergure et un programme diversifié, qui reflètent nos valeurs progressistes et notre vision humaniste de l'enseignement supérieur. Sous le thème de « L'éducation, un droit collectif, un service public », nous voulons non seulement partager nos analyses, mais aussi renforcer les liens entre nous afin d'unir nos actions.

Nous souhaitons que la participation au rendez-vous de ce printemps soit la plus large possible, c'est pourquoi il est ouvert à toutes et à tous – sans frais d'inscription – et que la FNEEQ a adopté un budget spécial pour soutenir la participation des membres dans les syndicats. Certains événements seront également diffusés sur le web afin d'être encore plus largement suivis.

Nous espérons donc y voir les membres de la fédération en grand nombre, pour véritablement refléter ce que nous sommes, c'est-à-dire l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

Nous croyons aussi que le rendez-vous des États généraux tombe à point nommé puisqu'il y a de nombreux projets législatifs ou réglementaires en préparation pour l'enseignement supérieur : création de nouvelles structures (Conseil des collèges, Conseil des universités, Commission mixte de l'enseignement supérieur); modifications importantes du Règlement sur le régime des études collégiales (le RREC, pour les intimes); loi-cadre sur les violences sexuelles sur les campus. Le programme est fort chargé.

Momentanément ralenti par la grève des légistes de l'État – à laquelle le gouvernement a brutalement mis fin par l'adoption d'une loi spéciale, ce que la CSN a publiquement dénoncé –, le programme législatif du gouvernement reprendra de plus belle et il nous faudra redoubler d'ardeur pour défendre un enseignement supérieur de qualité, qui n'est pas soumis aux seuls dictats des marchés, que ce soit celui des étudiantes et des étudiants étrangers, du travail ou des entreprises.

La FNEEQ et la CSN ont bien entendu participé à toutes ces consultations ministérielles via le dépôt de mémoires et leur participation à divers forums, mais, pour que notre voix porte vraiment, il faudra aussi qu'elle s'incarne dans l'action. Les États généraux devront donc en être générateurs.

Je ne saurais terminer ces quelques mots sans vous parler d'un autre rendez-vous incontournable pour les syndicats CSN, celui du **65^e Congrès de leur confédération**. C'est à Montréal, pendant la première semaine de juin, que chacun des quelque 2000 syndicats est personnellement invité à participer à cette instance qui déterminera les grandes orientations de notre centrale pour les prochaines années. Je suis intimement convaincue que le devoir et la responsabilité des syndicats affiliés est d'y participer pour être au cœur des débats syndicaux actuels. On a vu ces derniers temps des débats émerger sur le renouveau du syndicalisme et la démocratie participative comme un des moyens pour y parvenir. Sans vouloir faire de jeux de mots faciles, si nous voulons une démocratie syndicale plus participative, il serait bien de commencer en participant, justement, aux instances auxquelles nous sommes convoqué-es.

Syndicalement,

Des États généraux de l'enseignement supérieur POURQUOI ?

Sylvain Marois
Vice-président de la FNEEQ

Jean Murdock
Secrétaire général et trésorier de la FNEEQ

Sommaire

- 3 Des États généraux de l'enseignement supérieur - Pourquoi ?
- 5 Événements à ne pas manquer
 - La table ronde
 - Les grandes conférences thématiques
- 6 Programmation - Premier rendez-vous des partenaires en enseignement supérieur
- 7 Les membres du collectif organisateur
- 8 Échos des regroupements
 - Université
 - Privé
 - Cégep
- 10 Rendez-vous national sur la main-d'œuvre
- 11 Violences à caractère sexuel

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 34 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN
1601, avenue De Lorimier, Montréal, (QC) H2K4M5
Téléphone : 514 598-2241 - 1 877 312-2241
fneeq.reception@csn.qc.ca - www.fneeq.qc.ca



Rédactrice en chef : Caroline Senneville

Coordination et rédaction : Sonia Beauchamp

Révision : Jocelyne Asselin

Collaborations : Sonia Beauchamp, Virginie L'Héroult, Véronique Lépine, Sylvain Marois, Jean Murdock, Sovi Ngau et Caroline Quesnel

Couverture : Sovi Ngau

Conception : Sylvie Patenaude

Impression : Accent Impression

Tirage : 3000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives du Canada.
ISSN 2291-3343.

Notre forêt nous tient à cœur.

À la lecture des conclusions des États généraux sur l'éducation de 1995-1996, il est stupéfiant de constater que les choses n'ont guère changé. La réalité d'aujourd'hui ne semble ainsi pas nouvelle. Et cela pose la question de la pertinence de tenir, encore aujourd'hui, un tel événement. Les derniers États généraux apparaissent donc n'avoir pas été un moteur de changement. Ainsi, pourquoi vouloir organiser des États généraux de l'enseignement supérieur ? Peut-être simplement parce que nous en avons le devoir !

Les États généraux de 1995-1996 n'ont toutefois pas été vains. Il appert plutôt que le ministère et ses « grands penseurs » n'ont simplement pas écouté les consensus de cet exercice, notamment celui sur la conception de l'éducation, une éducation au curriculum bonifié et recentrée sur les matières de base, soit une conception libérale de l'éducation¹. Le ministère a plutôt accouché de l'infâme réforme (inlassablement réformée depuis). Il faut donc inscrire, d'entrée de jeu, la tenue d'un tel événement dans une démarche de consultation, mais surtout dans un rassemblement des acteurs de l'enseignement supérieur, un rassemblement axé sur l'action, sur les solutions, sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Plus personne n'ose remettre en question l'importance de l'enseignement supérieur. Qu'il s'agisse des impacts positifs sur le Québec dans son ensemble dès la fin des années 1960, début 1970, ou des profondes mutations chez les milliers d'universitaires de première génération. Ainsi, l'enseignement supérieur a non seulement transformé le Québec, mais les Québécois. Le Printemps érable a clairement identifié l'importance de l'accessibilité (financière et géographique) ainsi que les questions d'un financement public à la hauteur des besoins du système éducatif. Hélas, les gouvernements successifs n'ont fait que couper, comprimer, amputer et négliger tant les collèges que les universités. Nos (très) nombreux ministres de l'Enseignement supérieur ou de l'Éducation peuvent bien dire que « c'est important », aucun geste concret n'a été posé, aucun signe que l'éducation est une véritable priorité nationale au Québec n'a été perçu !

On a vu, au cours des dernières années, une mobilisation citoyenne autour de l'éducation et de l'enseignement

1 Propos sur l'éducation, Normand Baillargeon, M Éditeur, 2016, p. 251.

supérieur. Toutefois, l'enseignement supérieur semble moins mobiliser, moins perçu comme en danger. Bien entendu, quand on voit la rémunération toujours croissante de certains « chefs d'établissement », quand on voit les projets pharaoniques de certaines universités, quand on voit les projets avec les entreprises privées... bien peu de cœurs saignent pour nos universités. Pourtant, sur le terrain, dans les salles de classes bondées, les conditions d'études et de travail se détériorent et l'offre de cours diminue. La situation est dramatique et peut-être que nous devons, enseignantes et enseignants, nous porter littéralement à la défense des collèges et des universités québécoises.

Il s'agit d'un constat qui sera, nul doute, partagé par nos collègues enseignantes et enseignants, et, dans les faits, par l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur. Du coup, la véritable question est « Comment faire ? ». Il y a, bien entendu, plus de questions que de réponses. Comment se donner les moyens de mener nos luttes ? Y a-t-il des luttes communes ? Comment s'organiser ? Sur quelles bases ? En s'appuyant sur quels points de convergence ?

À la FNEEQ, nous croyons, avec une fierté humble, mais réelle, avoir atteint une première étape, celle de réunir l'ensemble des acteurs en enseignement supérieur autour d'enjeux, de questions, de problématiques qui font consensus. Ces éléments de consensus doivent maintenant être discutés, notamment dans une perspective d'avenir, dans une optique de solution aux problèmes identifiés. Depuis 2013, la FNEEQ, en collaboration avec de nombreux partenaires, cherche à mettre en place une coalition capable de porter un tel projet. Depuis près d'un an, le « Collectif organisateur » des ÉGES travaille de façon accélérée à la programmation. Le 1^{er} mars dernier, le Collectif s'entendait sur le programme final. L'événement aura lieu à l'Université Laval, du 18 mai en soirée au 20 mai.

Les principaux objectifs sont les suivants :

1. Créer un espace de débat et de réflexion autour des enjeux en enseignement supérieur.

2. Se servir de ces événements pour remettre à l'ordre du jour certains enjeux, comme : la gratuité, l'aide financière aux étudiant-es, la marchandisation, l'assurance qualité, le financement (mal financement, sous-financement, définancement), la gouvernance, l'éducation populaire et la formation continue, l'accessibilité, la recherche, la tâche enseignante, etc.
3. Créer ou renforcer les liens avec d'autres organisations qui œuvrent en éducation pour partager nos analyses et unir nos actions pour faire de l'éducation une priorité nationale.
4. Débattre des solutions qui correspondent à notre vision de l'enseignement supérieur et des conditions nécessaires à sa réalisation.
5. Prévoir un plan d'action et mobiliser la société québécoise pour faire pression sur les pouvoirs politiques pour aller dans ce sens.

Sans surprise, les enjeux à aborder pendant les ÉGES sont très nombreux, mais il faut éviter la « liste d'épicerie » et il est impensable de tout couvrir ou de parler de tout.

Ces objectifs font consensus au sein des organisations qui, il faut le rappeler, représentent tous les personnels présents dans les collèges et universités, partout au Québec. Après une table ronde, le jeudi 18 mai en soirée, trois grandes conférences thématiques auront lieu le vendredi matin. Suivront plus d'une douzaine d'ateliers différents sur des thèmes spécifiques, le tout en deux blocs distincts en après-midi. Le tout se termine en plénière, samedi matin, où nous souhaitons profiter de la présence de représentantes et de représentants de la communauté de l'enseignement supérieur dans un même lieu pour se projeter vers l'avant, pour échanger sur des solutions, des perspectives d'avenir. Nous espérons que ces échanges permettront de dégager des pistes d'action, voire un plan de travail, qui tiendrait compte des diverses consultations gouvernementales³, ainsi que du calendrier électoral québécois. ■

² Visitez et inscrivez-vous ici : <http://eges.quebec/>.

³ Consultation sur les violences à caractère sexuel sur les campus universitaires et dans les collèges du Québec, Consultation sur la création d'un Conseil des universités et un Conseil des collèges ainsi qu'une Commission de l'enseignement supérieur.

Des États généraux de l'enseignement supérieur

Événements à ne pas manquer

La table ronde, le jeudi à 19 h

Les grands enjeux en enseignement supérieur au Québec

Panélistes : Martine Desjardins, Pierre Doray, Hind Fazazi, Ethel Groffier, Éric Martin et Michel Seymour

Les grandes conférences thématiques, le vendredi à 10 h

Ces dernières années, les réseaux d'enseignement collégial et universitaire doivent faire face à de fortes pressions pour soumettre l'enseignement supérieur aux politiques d'austérité, au processus de mondialisation néolibérale et aux besoins du marché. Ce contexte a favorisé le développement de tensions dans et entre les établissements ce qui devient hautement préjudiciable à la vie académique, pédagogique et scientifique.

Ce débat sur l'enseignement supérieur n'appartient pas à une élite puisqu'il s'agit d'un enjeu déterminant pour l'avenir de nos sociétés. Il faut être capable de s'interroger et de débattre publiquement des orientations à prendre pour le développement de l'enseignement supérieur. Quels sont les défis à relever et les enjeux pour l'avenir et le développement de l'enseignement supérieur au Québec ?

Voilà les questions que nous soumettrons à nos panélistes qui ont longuement réfléchi sur le sujet et qui y ont, pour plusieurs d'entre eux, consacré des ouvrages.

1. Le financement public de l'enseignement supérieur

Les compressions budgétaires imposées par le gouvernement québécois au réseau de l'enseignement supérieur depuis 2012 compromettent sa capacité à contribuer pleinement au développement économique, social et culturel du Québec. Sa relance exige un réinvestissement simultané dans les principales sources de financement : le fonds de fonctionnement, sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur, le financement de la recherche, sous l'égide du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et le fonds des immobilisations, qui relève du ministère des Finances. Cette conférence propose un état complet de la situation.

Conférencières et conférenciers : Éric Cyr (FPPC-CSQ), Pierre Antoine Harvey (CSQ), Nicole Lefebvre (FNEEQ-CSN), Martin Maltais (CFU-FQPPU)

2. Les missions des réseaux en enseignement supérieur

Mesures d'austérité, assujettissement à des mécanismes de gestion propres à l'entreprise privée, judiciarisation des rapports avec la communauté, attaques contre la collégialité et la liberté académique, visées utilitaires de la formation, hausse des droits de scolarité, demande de flexibilité dans l'organisation du travail et des études, recul de la recherche libre, multiplication des statuts d'emploi, réduction de l'offre de formation : autant d'éléments contextuels qui remettent en question la conception et les finalités de l'enseignement supérieur. L'imminence de la création de nouvelles instances (Conseil des collèges, Conseil des universités et Commission mixte de l'enseignement supérieur) nécessite de doter le Québec d'une vision claire des missions de ces réseaux et de leur développement.

Conférencières et conférenciers : Olivier Aubry (UQAM), Louise Briand (FP-CSN), Marianne Di Croce (Cégep de Saint-Jérôme), Diane Lamoureux (sociologue)

3. L'accessibilité aux études supérieures (égalité des chances et accessibilité financière)

Les réseaux universitaire et collégial sont-ils réservés à l'élite socio-économique québécoise ? La question mérite d'être posée alors que l'Université du Québec et les cégeps publics ont été créés il y a 50 ans afin d'accroître l'accessibilité à l'enseignement supérieur, sans discrimination liée au sexe, à l'origine sociale ou culturelle et au territoire. Pour soutenir la mise en œuvre de ces politiques éducatives visant l'égalité des chances, des politiques fiscales, un régime d'aide financière unique au Canada et une faible tarification ont également été mis en place. Est-ce que ces choix de société ont eu les effets escomptés pour contrer ces inégalités ? Quelles sont les prochaines étapes ? Voilà les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette conférence.

Conférencières et conférenciers : Pierre Avignon (FEC-CSQ), Pier-André Bouchard-St-Amant (UQO), Caroline Senneville (FNEEQ-CSN)

ÉGÉS ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ÉDUCATION, UN DROIT COLLECTIF, UN SERVICE PUBLIC

PREMIER RENDEZ-VOUS DES PARTENAIRES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DU 18 AU 20 MAI 2017 À L'UNIVERSITÉ LAVAL À QUÉBEC
ÉVÉNEMENT PUBLIC ET GRATUIT ANIMÉ PAR FRANCINE PELLETIER

JEUDI 18 MAI À 19 h | TABLE RONDE

Avec la participation de Martine Desjardins, Pierre Doray, Hind Fazazi, Ethel Groffier, Éric Martin et Michel Seymour.

VENDREDI 19 MAI DE 10 h À 17 h | CONFÉRENCES THÉMATIQUES ET ATELIERS

► Conférences thématiques

- Accessibilité aux études supérieures
- Financement public de l'enseignement supérieur
- Missions des réseaux de l'enseignement supérieur

► Ateliers (diagnostics spécifiques et pistes de solution)

- Enseignement supérieur en région
- Valeur des diplômes
- Liberté académique et liberté d'expression
- Marchandisation, concurrence et clientélisme
- Recherche
- Gouvernance
- Formation continue
- Perspectives féministes
- Violences à caractère sexuel
- Formation à distance
- Parcours scolaires atypiques
- Orientations ministérielles

SAMEDI 20 MAI DE 9 h 30 À 13 h | PLÉNIÈRE

Retour sur les ateliers et ébauche d'un plan de travail

AVEC LA CONTRIBUTION DE

- Normand Baillargeon
- Marianne Di Croce
- Diane Lamoureux
- Martin Maltais
- Sébastien Mussi
- Christian Nadeau
- Maxime Ouellet

Et plusieurs autres...

 #EGES2017  EGES2017 WWW.EGES.QUEBEC

Les membres du collectif organisateur

Association des Étudiantes et des Étudiants de Laval inscrits aux Études supérieures (ÆLIÉS)

Association pour la voix étudiante au Québec (AVEQ)

Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP)

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

Fédération des professionnelles (FP-CSN)

Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ)

Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ)

Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU)

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Fondation Paul Gérin-Lajoie

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Nouveaux cahiers du socialisme (NCS)

Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC)

Regroupement des syndicats universitaires de la CSQ (RSU-CSQ)

Syndicat des Étudiant-e-s Salarié-e-s de l'Université de Montréal (SÉSUM)

Union étudiante du Québec

Regroupement cégep

Nicole Lefebvre, vice-présidente

À la suite d'une négociation liée au changement de financement du centre qui a cessé d'être expérimental, les enseignantes et les enseignants du Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant peuvent désormais accéder à des postes et à des permanences. Voilà une bonne nouvelle !

En matière de mobilisation, le regroupement cégep poursuit sa campagne « Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec ! » qui vise à défendre et à préserver le caractère national des diplômes et des programmes d'études. Cette campagne réagit aux modifications proposées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) par la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et annoncées dans la foulée de la consultation sur le projet de Conseil des collèges. Rappelons que ces changements visent à donner plus d'« autonomie » aux collèges, ce qui pourrait leur accorder par exemple le droit de déterminer des objectifs et des standards additionnels. Le regroupement cégep dénonce cette « flexibilité » locale et le fait qu'elle semble davantage répondre aux besoins immédiats des entreprises plutôt qu'à ceux de la population. La CSN défend aussi cette position qu'elle a portée aux côtés de la FNEEQ au *Rendez-vous national de la main-d'œuvre* organisé par le gouvernement en février dernier¹.

Le regroupement cégep, en plus des dossiers habituels, devra se pencher prochainement sur de possibles modifications au Régime budgétaire et financier des collèges et ses annexes (FABES). Le ministère souhaite mener des travaux sur le modèle de financement actuel qui a fait l'objet d'avis déposés par la Fédération des cégeps et par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Le dossier pour l'indépendance des composantes du cégep Champlain a pris un nouveau tournant : une rencontre au cabinet de la ministre David nous a permis d'insister davantage sur certains aspects de l'étude de faisabilité produite par la firme MCE Conseils, qui avait été préalablement envoyée à la ministre. Nous avons, entre autres, mis de l'avant les problèmes de gouvernance et de financement liés à la structure administrative trop lourde d'un collège dans trois régions différentes. La ministre a par la suite donné le mandat à David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee et adjoint parlementaire de la ministre, d'analyser plus en détail cette structure.

Enfin, les membres du comité du bilan de la négociation poursuivent leurs travaux et prévoient déposer un projet de bilan ce printemps, dans des délais qui dépassent l'échéancier prévu. Il faut noter que le plan de travail de ce comité était ambitieux. ■

¹ Voir aussi dans ce Carnets, en page 10, l'article *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre*.

CONCOURS VOYAGE DE RÊVE AVEC LA CAPITALE

EXCLUSIF AUX MEMBRES

Participez en nous demandant une soumission
ou en nous laissant vos dates de renouvellement

partenaires.lacapitale.com/fneeq 1 855 441-6016

À GAGNER CRÉDIT-VOYAGE
DE 5 000 \$¹

fneeq
CSN

La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 1. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/fneeq. Le concours se termine le 31 janvier au 31 décembre 2017. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.



Regroupement privé

Caroline Quesnel, vice-présidente

Nombreux sont les syndicats du regroupement privé qui négocient en ce moment le renouvellement de leur convention collective. Les politiques d'austérité du gouvernement Couillard et les coupes successives dans le financement du système d'éducation, au cours des dernières années, ont contribué à créer une situation de grande instabilité qui rend le contexte de négociation particulièrement difficile. Il faut s'attendre dans la plupart des cas à de longs pourparlers entre les parties. Les membres du regroupement privé ont d'ailleurs reçu une formation sur la mobilisation lors de la rencontre du mois de février : nous avons échangé sur les stratégies de sa mise en place, sur les outils efficaces et sur les retombées des actions collectives.

Par ailleurs, la couverture et les coûts des assurances collectives constituent une préoccupation grandissante dans certains collèges qui sont couverts par les services de la FEFP. Plusieurs syndicats se tournent désormais vers les assurances de la FNEEQ pour sa gestion syndicale transparente et démocratique, pour ses tarifs concurrentiels et pour l'accessibilité du contrat. C'est notamment le cas du Collège Trinité, à l'automne dernier : les économies substantielles générées par le changement de contrat ont été investies dans les libérations syndicales.

Des bonnes nouvelles du côté de l'Académie linguistique internationale, qui offre des séjours linguistiques en français et en anglais : le syndicat a signé, le 14 mars dernier, sa toute première convention collective. Pour la vingtaine d'enseignantes et d'enseignants, il s'agit d'un grand pas en avant : quand ils se sont affiliés à la FNEEQ, il y a un peu plus d'un an, ils ne bénéficiaient d'aucune protection et leurs conditions de travail étaient minimales. Ce premier contrat leur permettra, entre autres, d'obtenir une échelle salariale, la reconnaissance de l'ancienneté et une bonification des congés de maladie.

De plus, le personnel enseignant du Collège Villa Maria a entériné à 93 % l'entente de principe lors de l'assemblée générale du 25 avril introduisant, entre autres, des dispositions balisant les changements technologiques et l'utilisation de nouvelles méthodes d'enseignement, une nouveauté dans ce secteur.

Enfin, nous avons reçu à la fin du mois de février la confirmation que le ministre David a autorisé la cession de permis du Collège Nouvelles Frontières, en Outaouais, au Collège Universel. Le transfert sera officialisé le 1^{er} juillet prochain. Ce changement de direction aura des conséquences importantes sur la vie des membres du syndicat qui sont, pour l'instant, toujours en négociation de leur première convention collective. ■



Regroupement université

Sylvain Marois, vice-président

Commençons par une bonne nouvelle ! Le SCCUQ a obtenu une entente de principe à quelques jours du déclenchement d'une journée de grève prévue pour le 7 février, journée Portes ouvertes à l'UQAM. L'entente a été acceptée en assemblée générale le 17 février à plus de 80 %. Elle permettra une diminution significative de la clause de réserve, donc moins de cours attribués à d'autres que les chargées et chargés de cours, un accroissement de la reconnaissance de la recherche et de la contribution des personnes chargées de cours ainsi que des gains sur la rémunération.

En 2017-2018, tous les syndicats du regroupement seront en négociation. Nous avons opté, depuis longtemps, pour un mode de négociation coordonnée, mais nous ne sommes jamais arrivés à négocier tout le monde en même temps. Il est clair que nous tenterons de tirer profit de cette situation et d'en faire un levier. Pour venir en aide aux syndicats, nous avons déposé et déposerons une série de documents d'analyse et des outils destinés à soutenir la négociation locale.

Parmi ces outils, nous avons déposé un comparatif salarial visant le taux de rémunération d'une charge de cours versus celui d'un professeur d'échelon semblable. Tel qu'adopté dans la plateforme commune 2016-2019, une des cibles est de chercher à réduire l'écart en pourcentage entre la rémunération d'un professeur et celle d'un chargé de cours. Nous avons aussi déposé une analyse des statuts annuels (chargés d'enseignement) expliquant les avantages et désavantages de ces statuts. L'étude couvre l'ensemble des universités où on trouve ces statuts et a comme principal objectif de permettre aux syndicats de consulter leurs membres et de prendre des décisions éclairées. Nous complétons également des travaux sur la formation à distance, en collaboration avec nos vice-présidences à la convention et leurs agents de griefs, en faisant circuler un sondage visant à identifier les problèmes vécus sur le terrain par les enseignantes et les enseignants. Tous ces documents sont des outils pour aider les négociations et pour consolider notre négociation coordonnée, car les gains des uns sont les gains de tous ! ■

Rendez-vous national sur la main-d'œuvre

Le Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec les 16 et 17 février 2017, a réuni une centaine de personnes: des représentantes et des représentants patronaux et syndicaux, des acteurs du développement économique, des acteurs des milieux communautaires et de l'éducation, des représentantes et des représentants des communautés autochtones et invitées ainsi que des délégations gouvernementales. La FNEEQ y était présente, au sein de la délégation de la CSN.

Nicole Lefebvre
Vice-présidente de la FNEEQ

Les enjeux soulevés lors de ce rendez-vous national occupent une place suffisamment importante dans la stratégie gouvernementale pour que le premier ministre Philippe Couillard ait suivi attentivement l'ensemble des interventions pendant les deux jours qu'a duré la rencontre. À cela s'ajoute la présence de sept autres ministres, dont François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Dominique Vien, ministre responsable du Travail, Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, et Carlos Leitão, ministre des Finances.

Le gouvernement a ouvert la rencontre en mettant de l'avant la transformation rapide vers une économie innovante, numérique, et où la priorité est donnée au savoir alors que le Québec doit faire face aux phénomènes du vieillissement de la population et de la rareté grandissante de la main-d'œuvre. Cette rencontre avait donc pour objectif de discuter des conditions favorisant la disponibilité de la main-d'œuvre, tout en s'assurant que celle-ci réponde le mieux possible aux besoins actuels et futurs du marché du travail et qu'elle contribue à la croissance économique du Québec.

Bien que le quatrième thème portait spécifiquement sur le développement des compétences et sur la formation continue, plusieurs représentantes et représentants d'entreprises ont souligné, dès le début de la rencontre, la nécessité d'un meilleur rapprochement entre la formation et les besoins des entreprises afin de faire face à la transformation de l'emploi. Les discussions autour de ce thème ont aussi soulevé les questions de l'accroissement de la capacité à démarrer des programmes d'études qui sont stratégiques pour le développement régional et l'amélioration de « l'agilité » à adapter les programmes d'études.

La distinction entre la formation initiale et la formation continue et de perfectionnement n'étant pas très claire, notre délégation s'est, entre autres, efforcée de faire le point sur les buts respectifs de chacune de ces formations. Nous avons ainsi précisé que la formation initiale doit permettre aux diplômées et diplômés de s'adapter aux transformations et que l'adéquation entre la formation et l'emploi n'est qu'une préoccupation parmi d'autres. Nous avons réaffirmé que l'assujettissement de l'éducation aux besoins des entreprises et des employeurs n'est certainement pas la voie permettant

d'outiller les Québécoises et les Québécois pour mieux affronter les changements attendus, et que la formation continue doit répondre aux aspirations ainsi qu'aux besoins des individus et déboucher sur des compétences reconnues et transférables d'une entreprise à une autre.

De plus, nous avons porté le message que, de façon générale, le système d'éducation au Québec fonctionne très bien et qu'il remplit son rôle de former des citoyennes et des citoyens, travailleuses et travailleurs. Toutefois, nous avons indiqué que les mesures d'austérité ont fait très mal, particulièrement en éducation, et qu'un réinvestissement par un financement adéquat, stable et prévisible s'impose.

Au sortir du *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre*, le gouvernement a annoncé qu'il y aura un suivi des échanges qui visera « à l'élaboration d'une Stratégie nationale en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail; laquelle aura également le mandat d'effectuer une veille et les différents travaux nécessaires pour identifier quelles sont les compétences et les qualifications dont aura besoin la main-d'œuvre québécoise au cours des années à venir ». Un dossier qui est donc à suivre... ■

L'actualité des derniers mois a fourni toutes les raisons de s'indigner : des initiations universitaires rétrogrades qui récompensent les participants « en versant des shotgun (sic) dans une craque de seins », aux agressions sexuelles dans les résidences de l'Université Laval, en passant par les résultats révélateurs de l'enquête ESSIMU¹ portant sur la sexualité, la sécurité et les interactions en milieu universitaire. On ne peut nier l'omniprésence des violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur. Le nombre et la gravité de ces cas ont mis en évidence des lacunes importantes dans les collèges et les universités quant au climat de travail et d'études, quant à la culture patriarcale dominante, quant à la sécurité de leur milieu et à l'égard de la gestion de ces situations.

Caroline Quesnel
Vice-présidente de la FNEEQ

Sylvain Marois
Vice-président de la FNEEQ

Dans la foulée des déclarations des victimes d'actes sexuels à l'Université Laval, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, a annoncé à la fin du mois d'octobre dernier la tenue de journées de réflexion qui visent à lutter contre les violences à caractère sexuel dans les établissements collégiaux et universitaires. La FNEEQ a alors salué cette démarche nécessaire dans l'espoir que cet exercice en soit un qui cerne le problème sans complaisance et qu'il y apporte de véritables solutions.

Entre le 14 février et le 20 mars, le ministère a organisé cinq rencontres qui se sont déroulées dans cinq villes du Québec : Saguenay, Sherbrooke, Québec, Gatineau et Montréal. La FNEEQ et la CSN ont été présentes à chacune d'entre elles. Trois thèmes ont été traités successivement par les participantes et les participants : la prévention et la sensibilisation, la sécurité des personnes, la gestion des plaintes. Il ressort de cette consultation que la ministre David est déterminée à mobiliser et à engager le milieu dans la lutte contre les violences à caractère sexuel. Elle promet une loi ou une politique cadre qui obligera les universités et les collèges à traiter de cette problématique.

La FNEEQ a porté, dans chaque rencontre à laquelle elle a participé, les messages suivants :

- La lutte contre les violences et les stéréotypes doit être entreprise bien avant l'arrivée à l'université. Le ministère a la responsabilité de s'assurer que le cours d'éducation à la sexualité – qui en est à l'étape de projet pilote dans une quinzaine d'écoles jusqu'en juin 2017 – aborde de front les questions des violences sexuelles, du consentement, des stéréotypes et des rapports égalitaires. Il doit faire de ce cours un instrument actif pour promouvoir l'égalité des genres.

- Au-delà de la sensibilisation et de l'éducation, il faut des « centres de santé » sur les campus pour venir en aide rapidement, simplement, dans le respect de la confidentialité et dans la sécurité, aux victimes de tels actes.
- Le principe de collégialité, qui caractérise le milieu de l'enseignement supérieur au Québec, devrait être un incontournable pour guider les réflexions et les actions dans ce dossier. Tous les acteurs du milieu (corps étudiant, personnels, cadres) doivent être consultés et intégrés à la démarche. Ce n'est pas en augmentant le nombre de gardiens de sécurité, de caméras et de points de contrôle que nous allons circonscrire de tels comportements.

Aucun changement ne pourra véritablement s'opérer dans les milieux collégiaux et universitaires à moins que des ressources financières substantielles, récurrentes et stables ne soient investies pour mettre en place toutes les mesures de prévention et de gestion des plaintes nécessaires. Le ministère de l'Enseignement supérieur doit accorder le financement et les ressources humaines nécessaires aux établissements afin de lutter efficacement contre les violences à caractère sexuel et pour faire en sorte que cette présente consultation ait de véritables retombées. Nous avons trop longtemps fermé les yeux sur un phénomène qui a trop longtemps duré. Nous devons collectivement agir pour que nos universités et collèges soient les véritables milieux de vie qu'ils doivent être. ■

1 ESSIMU - Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire, http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf (2017, 16 janvier).

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE — 37^e COLLOQUE ANNUEL



6, 7 et 8 juin 2017

Montréal, centre-ville

Collèges hôtes:

CÉGEP DE
Saint-Laurent

VANIER
CÉGEP / COLLEGE

NOTRE


Héritage


RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

aqpc.qc.ca

colloque@aqpc.qc.ca

819 371-9277

 #ColloqueAQPC

 Colloque AQPC